

CONFÉRENCE

AFDIT



irpi-n
INSTITUT DE RECHERCHE EN PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE ET NUMÉRIQUE

Droit d'auteur et IA générative

Code de pratique sur les modèles d'IA à usage général et au-delà



Lundi 8 décembre 2025 — 18h - 20h

(accueil 17h30)

87 rue Notre-Dame-des-Champs - 75006 Paris

Événement accessible également en visioconférence





Programme

L'AFDIT et l'IRPI-N proposent une séance exceptionnelle consacrée à l'un des sujets les plus stratégiques de la régulation numérique européenne : **l'articulation entre le droit d'auteur et l'IA générative**, à l'heure de la publication du **Code de pratique pour les modèles d'IA à usage général (GPAI)** élaboré par la Commission européenne.

Cette rencontre offrira un **décodage précis et opérationnel** du chapitre « Copyright » du Code, dont les lignes directrices visent à accompagner la mise en œuvre des articles 53 et 55 du **AI Act**. Seront notamment abordés :

- les exigences posées aux fournisseurs de GPAI en matière de **politique copyright** ;
- la gestion des **données entraînantes licites** (crawling, mesures techniques de protection, exclusion des sites reconnus comme contrefaisants) ;
- l'identification et le respect des **réserves de droits lisibles par machine** (robots.txt, métadonnées, standards en cours de normalisation) ;
- les garde-fous attendus pour **prévenir la reproduction non autorisée d'œuvres** dans les sorties générées ;
- les mécanismes de **dialogue et de traitement des réclamations** des titulaires de droits.

L'analyse s'appuiera sur les travaux européens en cours, les arbitrages opérés dans la dernière version du Code, ainsi que les enjeux soulevés par les acteurs culturels, les fournisseurs d'IA et les autorités.

Intervenante principale

Pr. Céline Castets-Renard, Professeure de droit à l'Université d'Ottawa, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit international et comparé de l'intelligence artificielle et Vice-Présidente du groupe de travail européen sur le droit d'auteur appliqué aux modèles d'IA à finalité générale.

Coanimée par **Jérôme Passa**, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, directeur de l'IRPI-N, avocat au Barreau de Paris et **Isabelle Gavanon**, avocat au Barreau de Paris et présidente de l'AFDIT.

Inscription à la conférence :

<https://www.helloasso.com/associations/association-francaise-du-droit-de-l-informatique-et-des-telecommunications>



2 heures validées au titre de la FCO

www.afdit.fr - contact@afdit.fr



VALIDATION 2025



&

